

Le loisir, un poids lourd dans le monde du cheval



Le monde du cheval est vaste et divers. Tenter de quantifier le poids respectif de ses différentes composantes oblige, d'abord, à définir les champs considérés. On se heurte immédiatement aux difficultés de toute classification : quels critères retenir ? Ils sont légion, et, malheureusement, les classifications obtenues selon les choix effectués sont loin de se superposer.

Classer les entreprises par les types de chevaux qu'elles utilisent fera identifier aisément une filière du pur sang, une autre du trotteur, et une filière trait regroupant des chevaux élevés essentiellement pour leur viande ou simplement dans un but de conservation de la race. Le reste est plus difficile à trier. Ainsi, le selle français, par exemple, est produit pour le sport, mais remonte également bon nombre de cavaliers dont les préoccupations sont bien moins compétitives. On peut certes considérer du même œil tous les utilisateurs de races de selle dans un segment Selle. Mais on trouve aussi quantité de trotteurs et de pur sang, qui arpentent les sentiers forestiers plutôt que les champs de courses et brouillent définitivement notre classification par races, sans compter que dans les boxes des centres équestres, un sympathique cob normand ou autre comtois voisine parfois avec le plus classique selle français.

S'intéresse-t-on au produit final, celui qui est vendu à un client qui l'achète pour son plaisir, et non pour produire autre chose ? Les pur

sang rejoignent les trotteurs pour produire du jeu. Une bonne partie des juments de trait sont des « moules » à poulains de viande, tandis que la plupart des chevaux de selle sont employés à la production de services aux cavaliers de club et que d'autres, vendus à des amateurs, constituent eux-mêmes un produit final. Ici, la coexistence de produits et de services ne simplifie pas l'approche.

On peut également regarder les choses sous l'angle de ce que recherche le client final.

Cela distingue, d'une part, les courses (segment I) ; d'autre part, la production de viande ou la conservation des races, que l'on confondra pour l'occasion (segment II). Dans ces secteurs très différents, l'utilisateur final n'est pas équitant.

Au contraire, dans le segment « sport et loisir » (segment III), le client recherche le plaisir de monter à cheval, que ce soit ou non dans un souci de performance.

SEGMENTS	ATTENTES CLIENTS	PRODUIT	UTILISATION DES CHEVAUX
I	EMOTIONS DU JEU	JEU IMAGE	COURSES
II	PLAISIR EPANOUISSEMENT	PRATIQUE ÉQUESTRE CHEVAUX	SPORTS ÉQUESTRES AMATEURS (SPORTS ÉQUESTRES PROS)
III	CONFORMITÉ DES MODÈLES À UN STANDARD (BOUCHER OU DE RACE)	BIODIVERSITÉ (RACES - TERRITOIRES) TRADITION (EXHIBITIONS) POULAINS VIANDE	EXPORT VIANDE PRATIQUES TRADITIONNELLES ET EXHIBITIONS
IV	RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, IMAGE SYMPATHIQUE	FORCE MOTRICE	TRAVAIL (POLICE MONTÉE, RAMASSAGE DES ORDURES, AUTRES)



Dans cette approche par les attentes du client, on ne retrouve pas les chevaux de travail et les chevaux « territoriaux » qui ramassent les ordures, entretiennent les espaces verts ou remontent des brigades municipales. Un quatrième segment en développement apparaît donc, dont le client final, collectivité territoriale ou travailleur indépendant, recherche essentiellement un véhicule particulièrement écologique, maniable et sympathique.

Revenons-en à notre segment finalement mal connu du cheval – plaisir (segment III). Comment en mesurer le poids ? On s'intéressera ci-après aux effectifs de chevaux, à l'emploi et au chiffre d'affaires, pour autant qu'on parvienne à les approcher.

QUATRE CHEVAUX SUR CINQ DANS LE SEGMENT DU CHEVAL-PLAISIR

Les données dont on dispose proviennent essentiellement des naissances enregistrées (source : SIRE), des données sur les courses (sources : France Galop – SECF), les compétitions (source : GICE) et l'export de poulains viande (source : Douanes). Le rapport de branche du GHN (Groupement hippique national) fournit les seules données qui concernent à proprement parler les chevaux de loisir. Encore sont-elles partielles puisque limitées aux centres équestres.

A partir de ces données, il est en fait plus facile d'estimer les effectifs de chevaux dans les segments I (courses) et III (conservation et poulains de viande) de la filière, au prix de quelques conjectures.



© G. HODART

Ainsi, le nombre de chevaux ayant couru en 2004 (28 748 dont 53% au trot) permet de déduire approximativement le nombre des chevaux à l'entraînement (+5% : 30 000 chevaux). Par ailleurs, le nombre de naissances pur sang et trotteur, ainsi que le nombre de juments saillies, permettent de calculer un nombre de chevaux de courses à l'élevage (environ 50 000 chevaux), compte tenu du fait que ces chevaux restent 18 mois à l'élevage.

L'effectif du segment I est donc voisin de 90 000 chevaux.

Le même exercice peut être fait pour la branche de production de poulains de viande : 15 000 têtes exportées chaque année dans leur première année, 20 000 mères et un millier d'étalons. S'y ajoute une bonne partie de l'ensemble des autres chevaux de trait, élevés par

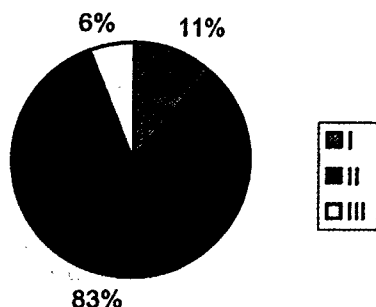
CLIENTS	RACES	ACTEURS	INVESTISSEURS
PARIEURS PROPRIÉTAIRES SPECTATEURS	TROTTEUR PUR SANG AQPS ARABE	ÉTALONNIERS ÉLEVEURS ENTRAÎNEURS SOCIÉTÉS DE COURSE PMU	ACTEURS + PROPRIÉTAIRES
PRATIQUANTS	CHEVAUX DE SELLE (CHEVAUX DE TRAIT) (CHEVAUX DE COURSES)	ÉTALONNIERS ÉLEVEURS CAVALIERS-MARCHANDS COACHS ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS CENTRES ÉQUESTRES	ACTEURS + PROPRIÉTAIRES
SPECTATEURS PRESCRIPTEURS EXPORTATEURS	CHEVAUX DE TRAIT ÂNES (CHEVAUX DE SELLE) (CHEVAUX DE COURSES)	ÉTALONNIERS ÉLEVEURS	ACTEURS
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ENTREPRENEURS	CHEVAUX DE TRAIT ÂNES (CHEVAUX DE SELLE)	ÉTALONNIERS ÉLEVEURS	ACTEURS



► amour de leur race et qui n'entre qu'anecdotiquement dans notre segment du cheval de sport et de loisir. En première approche, on intégrera donc la totalité des chevaux de trait, soit 2 218 étalons et 31 299 juments, auxquels s'ajoutent les animaux élevés pour le renouvellement. L'effectif du segment III est voisin de 50 000 chevaux.

Le reste, quel que soit sa race, se situe dans le segment II qui fait l'objet de notre intérêt (les effectifs du segment IV, les chevaux utiles, étant pour l'instant relativement confidentiels). C'est donc, en estimant la population totale de chevaux autour de 800 000 têtes (estimation basse réalisée par le SIRE à partir du nombre de naissances, de la mortalité probable et une extrapolation sur les naissances non enregistrées) quelques 660 000 chevaux que l'on retrouve dans ce segment II.

RÉPARTITION DES CHEVAUX PAR SEGMENTS



C'est donc, sans aucun doute, approximation ou pas, dans ce monde du cheval-plaisir dont les clients partagent en tous cas une finalité d'épanouissement individuel, que se situe la très grande majorité des chevaux de France.

EN REVANCHE, CE N'EST PAS LÀ QU'AFFLUENT LES RECETTES.

La mesure du chiffre d'affaires de ce segment est délicate, et on apprécie plus facilement, là encore, celui des autres segments identifiés. Les recettes de la filière courses proviennent du PMU (7,771 milliards d'euros pour le pari mutuel urbain en 2004) et des sommes versées par les propriétaires pour l'achat et l'entraînement des chevaux de course. Une estimation couramment avancée est que les gains des propriétaires couvrent 50% des frais d'entraînement, ce qui permet d'estimer ces frais (donc le chiffre d'affaires des entraîneurs) à 600 millions d'euros. S'il est difficile d'apprécier le produit des ventes de chevaux de course, on se contentera de rappeler leur existence puisque, même sans les intégrer au chiffre d'affaires du segment, on obtient un résultat sans commune mesure avec celui des autres segments.

Rappelons toutefois que sur ces 7,771 milliards d'euros, le retour à la filière est seulement de 1 milliard d'euros, dont les frais de gestion du PMU. Dans la suite, on retiendra ce chiffre de 1 milliard d'euros qui correspond aux recettes réelles issues des paris, auquel on ajoute le chiffre d'affaires des entraîneurs pour un total de 1,6 milliards d'euros.

Dans la filière de production de poulain viande (segment II), on peut évaluer le produit en multipliant le nombre de poulains exportés par un prix approximatif de 600 par tête. Le résultat, 12 millions d'euros,

est tel que, même en y ajoutant les recettes annexes (la vente des poulinières réformées par exemple), il restera inférieur de plusieurs ordres de grandeur à celui du segment courses. Notons que ce chiffre d'affaires n'a rien à voir avec celui de la consommation de viande de cheval en France, qui est de l'ordre de 330 millions d'euros.

D'abord, ce ne sont pas les mêmes chevaux, la viande consommée en France provenant essentiellement de chevaux de réforme.

Ensuite, les acteurs de la filière viande (industriels de la viande et circuits de distribution) ne font généralement pas partie du monde du cheval, au sens où ils ne sont pas liés à cet univers par cette sensibilité commune au lien homme-cheval qui fait la fortune d'Equidia. Si le parieur ou le cavalier de concours est capable de s'intéresser à un Jappeloup pour le premier, à un Ourasi ou un Al Capone pour le second, s'ils s'émeut devant le spectacle d'un poulinage ou se réjouit de découvrir de nouvelles utilisations du cheval, c'est bien qu'il partage une fibre commune pour le contact avec notre « plus belle conquête ». Les 330 millions d'euros en question, pour en revenir à eux, ne font donc pas vivre le monde du cheval défini par cette racine affective commune, mais des industriels et des distributeurs qui ne lui appartiennent pas.

Un milliard six d'euros d'un côté, douze millions de l'autre, la difficulté reste entière puisqu'il s'agit maintenant d'évaluer le chiffre d'affaires du segment « sport et loisir ». Partons des clients. Il s'agit d'une population hétérogène qui regroupe principalement les cavaliers de club et les amateurs propriétaires de leurs chevaux. En multipliant le nombre de centres équestres par un chiffre d'affaires annuel, on parvient à une estimation du chiffre d'affaires des centres équestres de l'ordre de quelques centaines de millions d'euros.

Quant au nombre d'acquéreurs de chevaux, il est difficile à évaluer. On peut partir des renouvellements de cartes au SIRE et de l'enquête transactions 2004 de l'Observatoire économique.

Pour environ 10 000 transactions sur des chevaux de selle, on peut affecter un prix moyen de 4 000 € à ces animaux et on obtient ainsi un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros, représentant les ventes de chevaux comme produits finaux et non comme investissements ou comme outils de production futurs. Tout ceci reste très approximatif. Il faut y ajouter le chiffre d'affaires généré par les services offerts aux compétiteurs amateurs (coaching, travail des chevaux, organisation des compétitions) qui pour un effectif de chevaux de 64 000, peut s'évaluer à un minimum de 250 € par mois de travail et 250 € d'engagements sur l'année, soit 3 250 € par cheval et par an.

Finalement, l'ordre de grandeur du chiffre d'affaires généré par la filière sport et loisir est le demi-milliard d'euros, soit trois fois moins que la filière courses et quarante fois plus que la production de poulains viande.



© DR LES HARAS NANTOIS



Rapporté à l'effectif d'équidés, on trouve un chiffre d'affaires généré par équidé de l'ordre de 18 000 dans la filière course, 760 dans la filière sport et loisir et 240 dans la production de poulains à viande et la conservation des races. Il faut souligner, bien entendu, que ce chiffre n'a pas de signification en lui-même étant donné que l'effectif en question comprend des chevaux d'élevage et d'autres qui sont utilisés, le chiffre d'affaires directement généré dans les deux cas n'étant pas le même. Néanmoins, il fournit une échelle de comparaison entre les activités économiques des différents segments.

QUI VIT DE CES RECETTES ?

La réponse est toujours plus facile pour les segments I et III que pour celui qui nous intéresse ici ! On laissera de côté les personnels des services administratifs pour ne prendre en compte que ceux qui contribuent à la production des chevaux et des services associés.

Prenons d'abord le stade de l'élevage, tous segments confondus. Il existe, en effet, une estimation de l'emploi mobilisé par l'élevage, réalisée par l'Observatoire économique sur la base d'une classification des élevages en fonction du nombre de juments saillies, et de l'affectation d'un certain nombre d'équivalents temps plein pour les élevages suffisamment importants (cf. annuaire ECUS 2005).

De façon assez fruste, on se contentera de répartir les 8215 emplois à temps plein concernés au prorata des naissances, en affectant les races Pur Sang et Trotteur au segment I, les races lourdes au segment III et les autres races au segment II. Une telle répartition sous-estime vraisemblablement la part du segment I (il existe des chevaux Arabes, Anglo Arabes ou AQPS élevés pour les courses, d'une part ; d'autre part, le niveau de soins et de surveillance des chevaux, donc d'emploi par jument poulinière, est assez différent si l'on considère les poulinières pur sang des haras normands ou les juments de trait produisant pour la viande dans les estives d'Auvergne ou des Pyrénées).

On a davantage de visibilité pour les emplois créés hors élevage,

Dans le segment du jeu, on dénombre 21 289 emplois affectés à l'organisation des courses et à la gestion des paris. L'entraînement occupe 5 632 emplois (ECUS 2005). Les jockeys professionnels sont au nombre de 923, mais ils sont parfois également décomptés comme salariés des écuries d'entraînement, et c'est le cas encore plus souvent pour les drivers et cavaliers de courses de trot (2 530 professionnels). On peut donc faire une estimation prudente de l'emploi en excluant les effectifs de jockeys et de drivers.

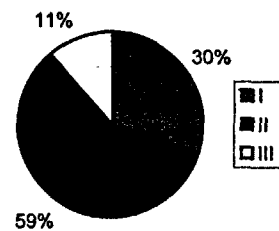
Dans le segment des poulains de viande et de la conservation, on ne dénombre guère d'emploi dans la filière cheval en dehors de l'élevage, à part sans doute quelques salariés des groupements de producteurs, ainsi que des marchands.

Dans le segment des sports et loisirs, l'emploi est le fait des centres équestres. On y estime la main d'œuvre à 10 887 équivalents temps plein (ECUS 2005). Du côté des cavaliers, des marchands et des coachs, l'estimation est plus difficile à réaliser. On peut penser qu'un

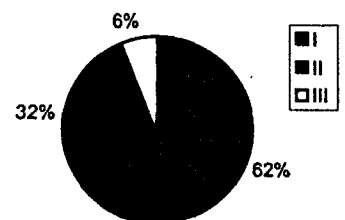
peu plus de 1 000 personnes vivent de leur activité de cavalier, qu'il s'agisse des 357 cavaliers de 1ère catégorie (qui pratiquent également, à doses variables, le commerce et le coaching), d'une partie des 2 701 cavaliers de seconde catégorie et des cavaliers de jeunes chevaux (cette catégorie recoupant largement les précédentes).

S'ajoutent à ces effectifs les marchands non cavaliers et les courtiers, que l'on peut estimer à environ 200 à partir de données malheureusement anciennes ou partielles puisque la disparition de la carte professionnelle de marchand, en 1998, oblige à se fier essentiellement à l'Annuaire du Cheval édité par l'Eperon pour les dénombrer. Ce chiffre est suffisamment faible pour que l'on suppose que son omission (liée au fait qu'il est à la fois peu fiable et difficile à ventiler entre sports et courses) ne modifie pas sensiblement les rapports de poids des différents segments.

emplois au contact du cheval



Total emplois directs



Un chiffre d'affaires à peu près trois fois inférieur à celui des courses, et cinquante fois supérieur à celui du segment III ; deux fois moins d'emplois directs que dans la filière courses, mais deux fois plus d'emplois au contact du cheval ; et surtout, quatre chevaux sur cinq. Ces quelques ratios dessinent l'image d'un segment central pour la place du cheval sur le territoire, dont les forces vives sont au plus près du cheval.

En terme de valeur créée, il faudrait, pour mieux approcher le rapport entre les segments, déduire des recettes les consommations intermédiaires. Tout au plus peut-on supposer qu'elles sont sensiblement proportionnelles au nombre de chevaux. Comme il y a beaucoup plus de chevaux dans le segment II, cette approche par la valeur mettra le segment courses loin devant le segment plaisir. Un des points à remarquer également est la nécessité de reconstruire tous les chiffres concernant le segment du cheval plaisir, qui sont toujours des approximations. Par contraste, les segments I et III semblent mieux connus.

D'autres aspects pourraient venir nourrir cette approche des poids respectifs des différents segments. Ainsi, notre segment II est-il sans doute le premier producteur de diversité génétique (en raison du nombre de races différentes et du nombre de chevaux qu'il représente) avant même le segment III pour qui, en revanche, l'enjeu de la diversité est vital puisque les recettes de la vente des poulains à viande ne couvrent pas les dépenses de production, le complément est apporté par des concours publics au titre de la conservation des races.

Caroline THAON D'ARNOLDI
François de SARS